



**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

No de résolution
ou annotation
**4 OCTOBRE
2021**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Barbe tenue le lundi 4 octobre 2021, à 19h00 à l'Hôtel de ville de Sainte-Barbe.

La présente séance est présidée par la mairesse Louise Lebrun.

Les conseillers suivants sont présents :

M. Johanne Béliveau
Mme Marilou Carrier
Mme Nicole Poirier
M. François Gagnon
M. Denis Larocque
M. Daniel Pinsonneault

Mme Chantal Girouard, directrice générale / secrétaire-trésorière, est présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2021-10-01

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Marilou Carrier
Appuyé par François Gagnon
Que la séance soit ouverte.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

2021-10-02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Johanne Béliveau
Appuyé par Nicole Poirier
Que l'ordre du jour suivant soit accepté et déposé dans un registre faisant partie intégrante des présentes.

**SÉANCE ORDINAIRE MENSUELLE
CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE
LUNDI 4 OCTOBRE 2021 À L'HÔTEL DE VILLE À 19 H00**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Acceptation de l'ordre du jour®
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2021®

2. REQUÊTE DE L'ASSISTANCE (sur divers sujets à discuter)



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

3. ADMINISTRATION

- 3.1 Approbation des Comptes payés et à payer®
- 3.2 Dépôt de l'état des revenus et des dépenses au 30 septembre 2021®
- 3.3 Octroi contrat de branchement : 271, Che.Bord de l'eau ®
- 3.4 Demande de dérogation mineure 2021-09-0001®
- 3.5 Octroi ajout au contrat de déneigement ®
- 3.6 Demande d'aide financière formation pompiers ®
- 3.7 Modification d'adresses civiques ®
- 3.8 Affectation et embauche temporaires ®
- 3.9 Donation terrain Coopérative Solidarité du Parc ®

4. URBANISME et ENVIRONNEMENT

- 4.1 Dépôt du Rapport de l'inspecteur en urbanisme et environnement
- 4.2 Dépôt du Rapport du superviseur à l'assainissement des eaux

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 5.1 Dépôt du rapport mensuel du service incendie

6. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 6.1 Dépôt du rapport mensuel de la Bibliothèque municipale Lucie Benoit
- 6.2 Dépôt du rapport mensuel du Coordonnateur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

7. CORRESPONDANCE

- 7.1 Dépôt de la correspondance mensuelle

8. PÉRIODE DE QUESTIONS (relatives aux points discutés à cette séance)

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Chantal Girouard

Directrice générale et Secrétaire-trésorière

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2021-10-03

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2021

Proposé par Marilou carrier

Appuyé par Nicole Poirier

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2021
soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

REQUÊTE DE L'ASSISTANCE (sur divers sujets à discuter)

- Aucune requête

ADMINISTRATION

0120064-EOP Épargne avec opérations (C)

Haut-Saint-Laurent
0120064-EOP Épargne avec opérations (C) Solde **191 042.85 CAD**

0120064-ET1 Compte avantage entreprise

Haut-Saint-Laurent
0120064-ET1 Compte avantage entreprise Solde **1 759 008.21 CAD**

0120064-ET2 Compte avantage entreprise

Haut-Saint-Laurent – Subv.MAMH-SHQ
0120064-ET2 Compte avantage entreprise Solde **203 074.57 CAD**

Total Comptes (CAD) : 2 153 125.63 CAD

2021-10-04

APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

Proposé par Daniel Pinsonneault

Appuyé par François Gagnon

Que les comptes fournisseurs de la liste au 30 septembre 2021 telle que soumise au conseil municipal et des salaires tel que les ententes et règlements adoptés soit approuvés et payés.

Liste des factures au 30 septembre 2021	81 769.01 \$ (ristourne TPS enlevée)
Liste des salaires de septembre 2021 (conseil, employés, personnel loisirs, pompiers)	41 155.02 \$
Immobilisations au 30 septembre 2021	11 158.01 \$ (ristourne TPS enlevée)
TOTAL =	134 082.04 \$

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

2021-10-05

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Proposé par Nicole Poirier
appuyé par Denis Larocque

Conformément à l'article 960.1 du Code municipal du Québec et du règlement 2020-06 du conseil municipal, je sou mets à ce Conseil municipal l'État des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 30 septembre 2021. Que l'état soit déposé dans les archives de la municipalité faisant partie intégrante des présentes.

Chantal Girouard
Directrice générale et secrétaire-trésorière

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2021-10-06

OCTROI CONTRAT BRANCHEMENT : 271, CHEMIN DU BORD DE L'EAU

Proposé par Johanne Béliveau
Appuyé par Marilou Carrier

Suite à une demande de soumissions sur invitation auprès de 4 fournisseurs, 2 soumissionnaires ont déposé leur offre. La firme « Crête Excavation Inc. » étant la plus basse soumission, est retenue pour la nouvelle entrée de services d'égout et d'aqueduc sur le lot pour **le lot 6 082 408 situé au 271 Chemin du Bord de l'Eau à Sainte-Barbe** au coût de 10 474.00\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2021-10-07

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO
2021-09-0001**

Demande de dérogation mineure pour le lot # 6 465 627 situé sur la 30^e Rue:

Considérant que le propriétaire souhaite subdiviser un lot dont la largeur à la rue ne serait pas conforme à la réglementation municipale;

Considérant que la demande vise à autoriser une largeur minimale à la rue à 8,54 mètres;



No de résolution
ou annotation

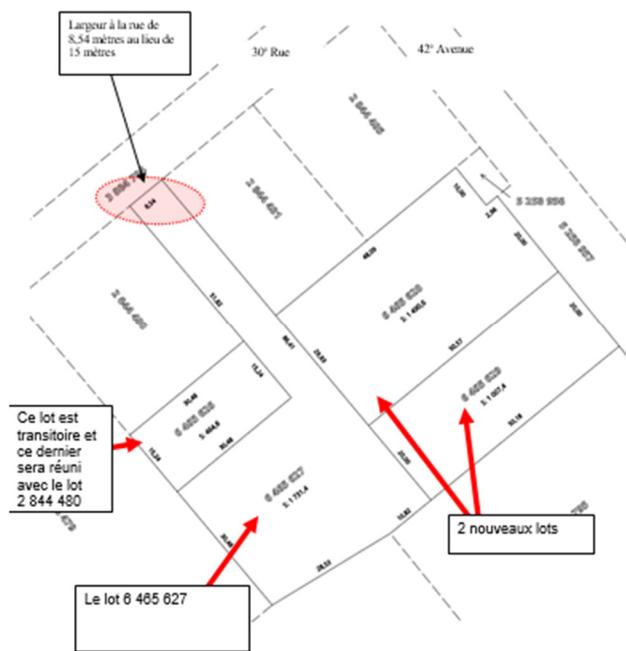
Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

Considérant que l'article 3.2.2 au tableau 3 du Règlement concernant le lotissement numéro 2003-06 prescrit une largeur minimale à la rue de 15 mètres pour un lot desservi par les réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire;

Considérant que la superficie du lot est de 1731,4 mètres carrés et que la réglementation exige 650 mètres carrés lorsque le lot est desservi par les réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire;

Considérant que la demande de dérogation mineure vise à autoriser une largeur à la rue minimale à 8,54 mètres pour une habitation unifamiliale isolée;

[Voir le plan ci-après];



EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Daniel Pinsonneault
Appuyé par Denis Larocque

Que le Conseil municipal de Sainte-Barbe accepte la demande de dérogation mineure 2021-09-0001, tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme, afin d'autoriser une largeur minimale à la rue à 8,54 mètres (lot # 6 465 627) pour la construction d'une habitation unifamiliale isolée.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2021-10-08

OCTROI AJOUT AU CONTRAT DÉNEIGEMENT : RUE DES RÉCOLTES ET 64^E AVENUE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Barbe est liée par le contrat de déneigement des chemins d'hiver par l'appel d'offres 2019-06-04 avec la firme « Ferme Paquin & Fils Inc. »;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

CONSIDÉRANT QUE l'article 3.6 « Modification du contrat » permet à la municipalité de modifier le circuit (notamment sa longueur), pour tenir compte notamment des modifications du circuit à la suite d'ajout de nouvelles rues ou autre ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Nicole Poirier

Et appuyé par François Gagnon

Que le conseil municipal approuve l'ajout au contrat de déneigement portant le numéro d'appel d'offres 2019-06-04, liant la Municipalité de Sainte-Barbe et la firme « Ferme Paquin & Fils Inc. », afin d'inclure une partie de la rue des Récoltes ainsi que la 64^e Avenue pour un montant total de 2 260\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2021-10-09

DEMANDE AIDE FINANCIÈRE FORMATION POMPIERS

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

Attendu que ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Sainte-Barbe désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Sainte-Barbe prévoit la formation de 4 pompiers pour le programme Pompier I, 4 pompiers pour le programme Opérateur de pompe, 4 pompiers pour le programme désincarcération, 20 pompiers pour le programme véhicule électrique et hybride, 6 pompiers pour le programme sauvetage sur



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

plan d'eau et 1 pompier pour le programme officier non urbain au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC du Haut-St-Laurent en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Nicole Poirier
et appuyé par Johanne Béliveau
et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC du Haut-St-Laurent

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2021-10-10

MODIFICATION D'ADRESSES CIVIQUES

Proposé par Marilou Carrier
Appuyé par Denis Larocque
Que les adresses civiques mentionnées ci-dessous soient modifiées pour refléter la situation actuelle des lieux et régulariser des disparités afin d'éviter toute ambiguïté aux services de secours lorsque requis.

AJOUT des numéros civiques aux lots suivants :

Nouveau no civique	Propriétaire(s)	Adresse postale Propriétaire(s)	Matricule	Lot
163-1 , avenue des Cèdres, Sainte-Barbe (Qc) J0S 1P0	Olivier Léger (Logement accessoire)	163, avenue des Cèdres Sainte-Barbe (Qc) J0S 1P0	4902 68 3600	5 988 194
398 , route 132, Sainte-Barbe (Qc) J0S 1P0	Luc Laliberté (Nouvelle construction)	402-320, rue Claude-Tremblay, Vaudreuil-Dorion (Qc) J7V 0R2	5003 40 4509	2 843 406
118 , rue des Récoltes, Sainte-Barbe (Qc) J0S 1P0	Développement Loïselle Inc. (Poste de pompage)	274, rang Saint-Charles, Havelock (Qc) J0S 2C0	À venir	6 404 629



Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe

No de résolution
ou annotation

MODIFICATION de deux adresses civiques :

AVANT Adresse immeuble visé	Propriétaire(s) Adresse postale	APRÈS Adresse immeuble	Lot actuel	Matricule	Nouveau lot
1031, route 132, Sainte-Barbe (Qc) J0S 1P0	Lelia Paré 210, rue Neptune Dorval (Qc) H9S 2L4	133, 64^{ième} avenue, Sainte-Barbe (Qc) J0S 1P0	5 098 369	4304 70 7115	6 346 657
96, 4 ^{ième} avenue, Sainte- Barbe (Qc) J0S 1P0	Mario Laforest Marie-Josée David 660, rue des Grands Mats Salaberry-de- Valleyfield (Qc) J6T 6N3	28, chemin du Bord-de-l'eau, Sainte-Barbe (Qc) J0S 1P0	2 845 041	5106 21 0201	Inchangé

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2021-10-11

AFFECTATION ET EMBAUCHE TEMPORAIRES

CONSIDÉRANT l'arrêt de travail pour une durée indéterminée de la secrétaire-trésorière-adjointe ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 11.05 b) de la convention collective permet l'affectation temporaire et l'embauche d'une personne salariée temporaire conformément aux dispositions de cette convention collective ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Johanne Béliveau

Et appuyé par François Gagnon

Que le conseil municipal approuve l'affectation temporaire de Mme Maryse Benoit au poste de secrétaire-trésorière-adjointe par intérim et Mme Josée Phoenix au poste d'agente de bureau par intérim, le tout conformément aux dispositions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2021-10-12

DONATION TERRAIN COOPÉRATIVE SOLIDARITÉ DU PARC

CONSIDÉRANT l'acte de vente portant le numéro 8G07580183 du 8 novembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Barbe désire faire une donation du terrain portant le lot 6 312 156 pour les fins de projet d'habitation Coopérative de solidarité du Parc de Sainte-Barbe situé dans la Municipalité de Sainte-Barbe;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Nicole Poirier

Et appuyé par Johanne Béliveau

Que la Municipalité de Sainte-Barbe accepte de faire la cession (donation) du lot 6 312 156 sans bâtisse à la Coopérative de Solidarité du Parc, Ste-Barbe pour servir à une coopération d'habitation.

De plus, que la mairesse, Louise Lebrun et la directrice générale, Chantal Girouard soient autorisées à signer les documents relatifs à cet acte de cession.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

2021-10-13

DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN URBANISME ET EN ENVIRONNEMENT

Que le rapport de l'inspecteur en urbanisme et en environnement, pour le mois de septembre 2021 soit déposé tel que présenté.

2021-10-14

DÉPÔT DU RAPPORT DU SUPERVISEUR AU TRAITEMENT DES EAUX

Le rapport du superviseur au traitement des eaux, pour le mois juillet et août 2021 n'a pas été déposé.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2021-10-15

DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE D'INCENDIE

Le rapport du service d'incendie pour le mois de septembre 2021 n'a pas été déposé.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

2021-10-16

DÉPÔT DU RAPPORT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE LUCIE BENOIT

Que le rapport de la Bibliothèque municipale Lucie Benoit pour le mois de septembre 2021 soit déposé tel que présenté.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

2021-10-17

**DÉPÔT DU RAPPORT DU COORDONNATEUR DES LOISIRS, DE
LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE**

Que le rapport du coordonnateur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pour le mois d'août 2021, soit déposé tel que présenté.

CORRESPONDANCE

2021-10-18

CORRESPONDANCE

Que le bordereau de correspondance de septembre 2021 soit déposé dans les archives de la municipalité faisant partie intégrante des présentes.

**PÉRIODE DE QUESTIONS
(relatives aux points discutés à cette séance)**

- **Aucune requête**

LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-10-19

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par François Gagnon
Appuyé par Daniel Pinsonneault
Que l'ordre du jour étant épuisé que la séance soit levée à 19h15.
**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

Louise Lebrun
Mairesse

Chantal Girouard
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, Louise Lebrun, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal (RLRQ, chapitre C-27.1)